

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2026  
L'an deux mille vingt-six le sept avril à 18h30  
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Jérémy Roseau, Maire

Date de la séance : 7 avril 2026

Etaient présents : Sandrine Boire, Thierry L'huillier, Claire Jolivet-Servant, Eric Huet, Sabrina Clermont, François Magne, Murielle Knoll Gombert, Christian Asse, Béatrice Gautier, Laurent Weinreich, Nesrine Langin, Pierre Carrel, Catherine Letellier, Jean-Michel Eude, Véronique Gicquel-Auzannet, Corentin Riou, Marinette Lebon, Guillaume Legrand, Anne Fablet Renaut, Quentin Blanchard, Maxime Soubien-Cliquet, Delphine Besson, Arthur Carpentier, Mathilde Bertho, Marine Dubois, François Jamrot.

En exercice : 29  
Présents : 27  
Pouvoir : 2

Excusés : Edith Aubert, Cyril Manson

Votants : 29

Pouvoirs :

Edith Aubert a donné pouvoir à Marinette Lebon  
Cyril Manson a donné pouvoir à Nesrine Langin

Corentin Riou est désigné secrétaire de séance.

DEL2026\_04\_16

**COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA REGULARITE DE LA LISTE ELECTORALE**

La composition de cette commission dépend du nombre des listes élues lors du dernier renouvellement,

**Considérant** l'élection d'une seule liste, la commission sera composée :

- D'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ou, à défaut, du plus jeunes conseiller municipal.

Monsieur Pierre CARREL, 1<sup>er</sup> conseiller municipal accepte de participer à la commission

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE** la composition de la Commission de Contrôle de la Régularité de la Liste Electorale

Il est nécessaire de proposer

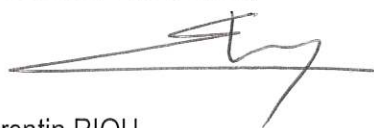
Délégué du Tribunal

1 membre titulaire	Corentin RIOU
1 membre suppléant	Marine DUBOIS

Délégué du Préfet

1 membre titulaire	Nesrine LANGIN
1 membre suppléant	François MAGNE

Le Secrétaire de séance,



Corentin RIOU

Le Maire



Jérémy ROSEAU

